COMPTE-RENDU DES SÉANCES
DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES LATINES

I.

SÉANCE DU 12 JANVIER 1946.

Président : M. G. Le Bras.

Membres présents. — MM. A. Bourgery, P. Boyancé, Mmes L. Cahen, L. Chomette, MM. J. Cousin, A. Dain, J. Dumoulin, A. Ernout, J. de Foucault, Mlle A. Fretté, MM. J. Gagnepain, M. Gautreau, Mlle A. Guillemin, MM. N. I. Herescu, J. Heurgon, J. Imbert, R. Laborderie, E. Lajti, G. Le Bras, M. Lemosse, J. Marouzeau, G. Mauger, P. Meile, Nicolau d'Olwer, R. Noiville, Mme J. Pariset, MM. L. Pichard, G. Redard, J. Reinach, M. Ribaud, A. Vernet, Mlles J. Vielliard, S. Vitte.

Communications du Bureau.

M. H. Le Bras, président, en ouvrant la séance, fait part de toute une série d'adhésions qu'il a recueillies, en particulier au cours d'une mission en Belgique. Il signale l'éventualité d'une création d'un Groupe à Strasbourg, où il doit se rendre incessamment.

M. Marouzeau a le regret de faire part de la mort de E. Kennard Rand, survenue subitement le 28 octobre, au moment même où l'Université décernait à ce grand savant, grand ami de la France, le titre de docteur *honoris causa*.

Communications à l'ordre du jour.

I. — M. Nougaret étudie les causes qui ont amené, dans la versification dactylique, la disparition des fins de vers de type *commemorando*, *nil reuocari*, *exiguus mus*, disparition dans laquelle de nombreux philologues ont cru trouver la preuve d'une influence de l'accent verbal sur la versification. L'étude de M. Nougaret est fondée sur des statistiques de types prosodiques portant sur 5,000 mots chacune opérées dans Lucrèce, Virgile et Ovide d'une part, dans le *pro Quinctio*, la 2e Philippique et Tite-Live d'autre part.

De cette étude il résulte que les mots de forme $-\breve{\smile}\breve{\smile}-\breve{\smile}$ étaient d'une extrême rareté en latin. Mais ils étaient facilement logeables à plusieurs places dans le vers. Or, ceux d'entre eux qui finissaient par une brève

étaient utilisés de préférence à l'intérieur du vers, non à la fin ; les chiffres montrent, en effet, que le latin était pauvre en mots finissant par un trochée, mots nécessaires au rythme dactylique.

La fin *nil reuocari* donne lieu à des remarques de même ordre. Les mots de forme ⏑ ⏑ – ⏓ ne sont pas abondants. Tous ceux qui ont une brève finale, ⏑ ⏑ – ⏑, sont employés à l'intérieur du vers, le poète voulant utiliser leur trochée final. Quant aux mots à finale longue, ⏑ ⏑ – –, leur nombre trop restreint ne leur permettait pas de constituer une finale courante de l'hexamètre.

Les terminaisons monosyllabiques ont disparu pour des raisons de style. Si les monosyllabes sont très nombreux, très rares sont ceux d'entre eux qui peuvent, de par leur sens et de par leur syntaxe, être détachés en fin de vers.

Enfin, les mots de type ⏑ – –, assez nombreux, étant inemployables métriquement ailleurs qu'en place finale, la clausule *rura manebunt* a fini, avec la clausule *flumina nota*, par accaparer la fin du vers et en a éliminé les clausules *commemorando*, *nil reuocari*, *exiguus mus*.

Par conséquent, les données de la statistique corroborent ici les déductions que Havet, Meillet et Vendryes ont tirées de la linguistique, et dénient toute influence à l'accent verbal.

— M. A. Ernout s'associe aux conclusions de M. Nougaret : l'accent verbal n'a joué aucun rôle ni dans la versification dramatique, ni dans la versification dactylique. M. Nougaret aurait eu avantage à tirer parti de la versification d'Horace en même temps que de celle de Virgile.

— M. Dain signale qu'une étude posthume de M. Cordier sur la versification d'Ennius doit paraître bientôt et que les conclusions en sont d'accord avec celles de M. Nougaret.

— M. Marouzeau souhaite que la démonstration de M. Nougaret achève enfin de ruiner le mythe de l'influence de l'accent dans la versification latine, qui a faussé les études de métrique depuis une génération et plus.

II. — M. J. Marouzeau fait part d'un message de M. A. Cockerton, professeur au lycée de Nevers, qui signale la constitution d'une *Société archéologique* destinée à entreprendre les fouilles du site de Compierre, Nièvre.

Les bois de Compierre cachent une cité gallo-romaine considérable, dont divers monuments ont été mis à jour au cours de fouilles individuelles dès 1824. Une coupe du terrain a permis de constater trois couches superposées : l'une remontant à l'époque gauloise, l'autre au temps de César et des Antonins, la troisième au Bas-Empire.

La *Société des fouilles de Compierre* compte déjà 250 membres actifs.

— La communication intéresse vivement les membres présents, qui procèdent à un échange de vues tendant à suggérer l'adhésion de notre Société à cette entreprise dès que les formalités en cours auprès du Service des fouilles auront été accomplies.

II.

SÉANCE DU 9 FÉVRIER 1946.

Président : M. G. Le Bras.

Membres présents. — MM. A. Aymard, H. Bardon, J. Bayet, J. Beaujeu, P. Boyancé, A. Bruhl, O. Chennevelle, P. Colaclidès, P. Courcelle, P. Delacroix, J. Dumoulin, R. Durand, M. Durry, J. de Foucault, M. Gautreau, G. Gougenheim, Mlles A. Guillemin, J. Hatinguais, MM. N. Herescu, J. Heurgon, M. Hubert, G. Le Bras, H. Lévy-Bruhl, Mlle J. Marchand, MM. J. Marouzeau, H. Marrou, L. de Matos, Mme H. Michel-Lévy, MM. R. Noiville, L. Nougaret, Ch. Parain, Mme J. Pariset, M. J. Perret, Mlle H. Pétré, MM. A. Piganiol, G. Redard, J. Reinach, J. Révil, Mlle J. Roger, MM. W. Seston, J. Vendryès, A. Vernet, Mlle J. Vielliard, M. J. Zeiller.

Communications du Bureau.

M. G. Le Bras, président de la Société, rend compte des démarches qu'il a faites à Strasbourg en vue de la création d'un Groupe régional de la Société des études latines. Cette initiative a rencontré le plus vif intérêt. Un Bureau a été constitué, composé de MM. P. Fabre, R. Schilling, A. Magdelain. Une première liste de membres est présentée par M. Le Bras.

M. Marouzeau apporte aussi l'adhésion de plusieurs membres. Il salue la présence à cette séance de plusieurs professeurs de province : M. H. Bardon, de Poitiers ; M. J. Cousin, de Besançon ; M. Gougenheim, de Strasbourg ; MM. J. Perret et J. Heurgon, de Lille, et souhaite également la bienvenue à M. A. Bruhl, secrétaire général de l'École française de Rome.

La Société, après les années d'épreuve, bénéficie d'un renouveau ; une de ses prochaines activités devra être de se mettre en rapport pour des séances communes avec des Sociétés voisines : de linguistique, des études grecques, d'histoire du droit.

Communications à l'ordre du jour.

I. — M. J. Reinach expose comme quoi, selon lui, la phrase célèbre de Pline « latifundia perdidere Italiam », qu'on oublie souvent de faire